

**Tableau analytique des résultats**

	Nature des activités	Contenu	Approche Pédagogique	Outils disponibles	Acquis	Contraintes
<p align="center"><b>Programmes / Projets</b></p>	<p>Mise en confiance</p> <p>- information</p> <p>Communication et Mobilisation Sociale</p> <p>- Formation</p> <p>- Démultiplication</p> <p>- Appui / Conseil</p> <p>- IEC (VIH SIDA, hygiène de l'eau etc...)</p> <p>- Suivi de la Formation</p>	<p>Organisation et la dynamique de la communication</p> <p>- Passation des marchés par les communautés de base</p> <p>- Marketing</p> <p>- Planification et gestion du micro projet</p> <p>- Gestion financière d'un micro projet</p> <p>- Suivi participatif</p> <p>- Développement Local et dynamique organisationnelle des Collectivités</p> <p>- Planification et gestion des revenus financiers</p>	<p>Expérientielle,</p> <p>Impliquante,</p> <p>Appliquée</p> <p>Stratégie accélérée de Développement des compétences (SADEC) qui s'appuie sur les outils de la FGB</p>	<p>20 fiches techniques</p> <p>- 8 manuels de formation</p> <p>- 8 guides illustrés</p> <p>400 illustrations graphiques et supports pédagogiques</p> <p>4 manuels sur la formation des élus</p> <p>guides d'entretien et de maintien</p> <p>Existence d'un manuel de Procédures</p> <p>Guide technique embouches et maraichages</p> <p>Un (01) Guide du formateur en FGB</p> <p>Outils d'analyse des besoins</p> <p>Outils de planification de la formation</p> <p>Outils de suivi</p>	<p>Consolidation du processus de renforcement des capacités et l'adhésion des communautés</p> <p>- Existence de Spécialistes locaux en Planification, en Passation de Marchés, en Gestion Financière, en Suivi Evaluation Participatif ;</p> <p>Prise de conscience des communautés de l'importance de leur rôle dans la réussite de leurs MP et SP ;</p> <p>Existence d'Associations des relais Communautaires d'Appui au Développement</p> <p>- Existence d'un plan de pérennisation ;</p> <p>Package de modules en langues nationales disponible.</p> <p>- Existence d'un réseau de formateurs en FGB</p> <p>-Existence au niveau Local de formateurs communautaires / facilitateurs Locaux</p>	<p>- Insuffisance de lieux appropriés au niveau des communautés rurales pour les sessions de formation ;</p> <p>- implication insuffisante des collectivités locales dans la mise en œuvre des activités au niveau des communautés de base ;</p>

## □ Le PNIR

### a) -- Principes :

- 1 - Les CR intègrent chaque année en recettes et dépenses, lors de la préparation du budget, entre autres, les contributions du PNIR ;
- 2 - La gestion des ressources se fait à travers un compte spécial dans une banque primaire ;
- 3 - Les contreparties des CR et le versement de la contribution des populations sont mobilisées ;
- 4 - Le PNIR effectue le versement de sa quote-part en une ou plusieurs fois du Compte spécial ouvert à Dakar au compte spécial du Receveur rural ;
  - 4.1 Formulation d'une demande d'approvisionnement par le Receveur rural, à l'adresse du BRC avec indication du numéro de compte bancaire spécial du PNIR ;
  - 4.2 Transmission de la requête appuyée d'un exemplaire de la convention par BRC, à la Cellule nationale de Coordination (CNC), en indiquant le numéro du compte bancaire spécial PNIR ;
  - 4.3 Demande par la CNC à la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI) de virer les sommes en indiquant le compte PNIR du receveur rural demandeur.
  - 4.4 Virement de la somme demandée par la DDI au compte bancaire PNIR du receveur rural indiqué dans la demande de la CNC
  - 4.5 Information par la DDI à la CNC des virements effectués
  - 4.6 Information par la CNC au Receveur rural, via le BRC, des virements effectués

### b) -- Fonctionnement

Les mécanismes de mise en œuvre de l'appui budgétaire se caractérisent ainsi :

- Les dépenses sont exécutées selon les règles de la comptabilité publique sous réserve des procédures applicables aux projets financés par la Banque Mondiale et contenu dans l'accord de crédit relatif au projet ;
- L'avis de non objection de la BM n'est pas requis sur les dépenses ordonnées par les PCR ;
- Le PCR signe la convention de financement avec le PNIR ;
- Un seul compte bancaire est ouvert pour toutes les CR d'un même département ;
- Les fonds prévus pour le programme sont directement versés au niveau des comptes de l'Etat (pas de pré financement par l'Etat) ;
- la gestion et la tenue des comptes sont faites selon les dispositions de la comptabilité publique ((aussi bien pour les ressources de l'Etat que pour les financements des partenaires (principes de l'ordonnement de la dépense publique : engagement et liquidation) avec l'implication des services déconcentrés de l'Etat (Trésor Public) ;
- le système classique de contrôle de l'Etat (a priori et a posteriori) est en vigueur (approbation des budgets, missions de vérification, etc.) ;
- la gestion des fonds est assurée par le receveur rural.